

17-08-28

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 28 août 2017, à 19 h 35, à la salle des commissaires du centre administratif, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire
 Lise Lévesque

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Julie Francoeur, chef de secrétariat
 Christine Marquis, directrice des Services des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice des Services des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
 Marc Girard, directeur adjoint des Services des ressources financières
 Jean Papillon, directeur des Services éducatifs
 Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

M^{me} Mylène Thibault
 MM. Mario Ross
 Jean-François Parent, directeur général adjoint

17-08-28-1

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et s'adresse à l'assemblée à propos des sujets suivants :

- Confirmation de l'ajout d'une classe de maternelle 4 ans à temps plein et multi âges à Esprit-Saint;
- Ajout de près de 60 nouveaux postes.

17-08-28-2 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

17-08-28-3 PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

Mme Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA rappelle qu'un deuxième Salon des services se tiendra le 21 octobre 2017 à Rimouski et le 22 octobre 2017 à Mont-Joli.

17-08-28-4 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de questions réservée au public;
4. Période de questions réservée aux commissaires parents
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 juin 2017 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 juin 2017 tenu le 15 août 2017 :
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.3 Politique d'utilisation des technologies de l'information et des médias sociaux – Adoption (Christine Marquis);
 - 6.4 Réseau du sport étudiant du Québec, région de l'Est-du-Québec (RSEQ-EQ) – Délégation 2017-2018 (Jean Papillon);
 - 6.5 Plan d'effectifs du personnel professionnel – Modification (Rock Bouffard);
 - 6.6 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2017-2018 – Modification (Rock Bouffard);
 - 6.7 Entente pour l'utilisation commune de certains locaux et équipements avec la municipalité de Saint-Fabien – Adoption (Carl Ruest);
 - 6.8 Vente du bâtiment Euclide-Fournier – Demande d'autorisation au ministre (Carl Ruest);

- 6.9 Demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 – Ajout d'espace (Carl Ruest);
- 6.10 Budget 2017-2018 – Pour adoption (Marc Girard);
- 6.11 Condoléances (Cathy-Maude Croft);
- 7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;
- 8. Questions nouvelles;
- 9. Seconde période de questions réservée au public;
- 10. Levée de la séance.

DÉCISION

17-08-28-5

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 JUIN 2017

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juin et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

17-08-28-6

PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 JUIN 2017 TENU LE 15 AOÛT 2017

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 26 juin 2017 tenu le 15 août 2017 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

17-08-28-7

POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS SOCIAUX – ADOPTION

ATTENDU qu'une consultation a été effectuée auprès du comité de parents, du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-Saint-Laurent et du Syndicat du soutien scolaire des Phares;

ATTENDU qu'à la suite de cette consultation, des modifications ont été apportées au document *Politique d'utilisation des technologies de l'information et des médias sociaux*;

ATTENDU l'étude et les discussions à la rencontre du comité plénier le 28 août 2017, en suivi à la consultation;

Il est proposé par M. Raynald Caissy d'adopter le document *Politique d'utilisation des technologies de l'information et des médias sociaux*, codifié sous le numéro A133-14 (17-08-28-7).

M. Raynald Caissy demande le vote sur la proposition :

Pour : 10

Contre : 1

Absences : 2

La proposition est adoptée à la majorité.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion de la Commission scolaire des Phares*.

17-08-28-8 RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC, RÉGION DE L'EST-DU-QUÉBEC (RSEQ-EQ) – DÉLÉGATION 2017-2018

ATTENDU que le Réseau du sport étudiant du Québec, région de l'Est-du-Québec (RSEQ-EQ) nous a demandé de nommer des délégués pour siéger sur son conseil d'administration;

ATTENDU que le RSEQ-EQ nous a demandé de nommer trois représentants, dont l'un provenant du secteur primaire afin de pouvoir mettre un accent particulier sur ce niveau d'enseignement, l'un provenant du secondaire, ainsi qu'un représentant politique;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de nommer MM. Patrick Leclerc, Keven Morneau et Daniel Arseneault à titre de délégués au conseil d'administration du Réseau du sport étudiant du Québec, région de l'Est-du-Québec.

17-08-28-9 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 17-06-12-354;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines et les Services éducatifs;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du personnel professionnel;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de procéder à la modification du Plan d'effectifs du personnel professionnel 2017-2018, telle que présentée ci-dessous :

- Abolir un poste d'agent de développement au secteur d'activité 3, 35 heures par semaine en Formation professionnelle et Service aux entreprises et le recréer à raison de 28 heures par semaine à compter du 14 août 2017;

- Reconduire le poste à temps partiel de conseiller à l'éducation préscolaire au secteur d'activité 5, 14 heures par semaine à compter du 23 août 2017;
- Créer 2 postes en psychoéducation au secteur d'activité 1, 35 heures par semaine aux Services éducatifs à compter du 14 août 2017.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au *Plan d'effectifs du personnel professionnel 2017-2018 modifié*, codifié sous le numéro H104-4.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-08-28-10 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 - MODIFICATION

ATTENDU la résolution 17-05-15-306;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par les Services des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Abolir un poste de technicien en informatique de 35 h aux Services des ressources informationnelles à compter du 28 août 2017;
- Abolir un poste d'opérateur en informatique classe I de 24,5 h aux Services des ressources informationnelles à compter du 28 août 2017;
- Créer deux postes d'opérateurs en informatique classe I de 35 h aux Services des ressources informationnelles à compter du 28 août 2017.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au *Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2017-2018* codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-08-28-11 ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN – ADOPTION

ATTENDU que la municipalité de Saint-Fabien possède des équipements, des terrains et des bâtiments qu'elle met à la disposition des élèves de l'école de l'Écho-des-Montagnes;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares à son tour met à la disposition de la municipalité de Saint-Fabien pour le bénéfice de sa population, des locaux et des équipements de son école de l'Écho-des-Montagnes;

ATTENDU qu'afin de rendre possible cette utilisation commune, un protocole existait depuis plusieurs années;

ATTENDU que les deux parties désiraient réviser ce protocole;

ATTENDU les discussions en comité plénier;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter le protocole d'entente visant l'utilisation commune de certains locaux et équipements avec la municipalité de Saint-Fabien, tel que présenté par le directeur des Services des ressources matérielles.

Il est également résolu d'appliquer cette entente aux élèves de l'école Lavoie inscrits au programme multisports afin qu'ils puissent bénéficier des locaux et équipements de la municipalité de Saint-Fabien selon les mêmes termes.

17-08-28-12 VENTE DU BÂTIMENT EUCLIDE-FOURNIER – DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE

ATTENDU la résolution 11-11-28-119 confirmant la décision de la Commission scolaire de fermer l'école des Hauts-Plateaux–Euclide-Fournier localisée dans la municipalité de Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU que ce faisant, cet immeuble devient excédentaire;

ATTENDU que la Commission scolaire n'a pas de projet de développement particulier pour ce terrain et ce bâtiment;

ATTENDU que la Commission scolaire a récemment régularisé les titres de propriétés de l'immeuble en effectuant une transaction avec la Fabrique de la paroisse de Saint-Charles-Garnier;

ATTENDU les démarches réalisées avec la Société Québécoise des infrastructures;

ATTENDU les dispositions du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire*;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de demander au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur l'autorisation de vendre le bâtiment Euclide-Fournier par voie de soumissions publiques.

17-08-28-13 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 – AJOUT D'ESPACE

ATTENDU la mesure d'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour permettre l'ajout d'espace dans les parcs immobiliers des commissions scolaires du Québec;

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares, après analyse de la capacité d'accueil de ses écoles et des prévisions des effectifs élèves sur un horizon de 5 ans, anticipe un important manque de locaux dans le quartier scolaire de l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès;

ATTENDU que la Commission scolaire a dû lors des derniers mois prévoir l'installation de locaux modulaires pour pallier au manque de deux

classes à son école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès pour la présente rentrée scolaire;

ATTENDU qu'en vue de combler ses besoins en cette matière, elle a déposé en janvier dernier une demande pour le financement d'un projet de construction d'une nouvelle école;

ATTENDU le refus du Ministère d'accepter cette demande;

ATTENDU que dans ce contexte, une nouvelle demande doit être déposée dans le cadre du *Plan québécois des infrastructures 2018-2019*;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu, de soumettre au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur une demande d'aide financière dans le cadre de la mesure 50511 – Ajout d'espace, visant la construction d'une nouvelle école afin de pallier au manque de locaux de classes pour desservir le quartier scolaire de l'école du Grand-Pavois–de Sainte-Agnès.

17-08-28-14 BUDGET 2017-2018 – POUR ADOPTION

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Phares doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU que ce budget prévoit un surplus d'exercice de 35 394 \$;

ATTENDU que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 6 397 207 215 \$ en conformité avec la *Loi et les règles budgétaires* pour l'année scolaire 2017-2018;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire nominal est fixé à 0,35 \$;

ATTENDU que le montant de l'aide additionnelle est de 3 035 135 \$;

ATTENDU que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire effectif est fixé à 0,30256 \$, conformément au tableau faisant état du taux effectif moyen par municipalité;

ATTENDU que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette, prévoyant des revenus de 122 176 386 \$ et des dépenses de 122 140 992 \$, codifié sous le numéro F105, soit adopté et qu'il soit transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Il est également résolu que le taux nominal de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ et que le taux effectif moyen de la taxe scolaire soit fixé à 0,30256 \$, conformément au taux effectif moyen de la taxe scolaire par municipalité ci-après détaillé :

00090-TNO

0,29573

09005-La Rédemption	0,32475
09010-St-Charles-Garnier	0,32628
09015-Les Hauteurs	0,30706
09020-Ste-Jeanne-d'Arc	0,31474
09025-St-Gabriel-de-Rimouski	0,30531
09030-St-Donat	0,30636
09035-Ste-Angèle-de-Mérici	0,31182
09040-Padoue	0,31278
09048-Métis-sur-Mer	0,29553
09055-St-Octave-de-Métis	0,31658
09060-Grand-Métis	0,31100
09065-Price	0,31279
09070-St-Joseph-de-Lepage	0,31094
09077-Mont-Joli	0,31006
09085-Ste-Flavie	0,29358
09092-Ste-Luce	0,28275
10005-Esprit-Saint	0,31595
10010-Trinité-des-Monts	0,31749
10015-St-Narcisse-de-Rimouski	0,31061
10025-St-Marcellin	0,29456
10030-St-Anaclet-de-Lessard	0,29144
10043-Rimouski	0,30254
10060-St-Valérien	0,30136
10070-St-Fabien	0,30342
10075-St-Eugène-de-Ladrière	0,32107
10902-Lac-Huron	0,35000
Taux effectif moyen de la Commission scolaire	0,30256

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

17-08-28-15 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de transmettre les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares à madame Mylène Thibault, commissaire, ainsi qu'à sa famille, à la suite du décès de son frère survenu le 19 août 2017.

17-08-28-16 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 26 juin 2017 au 28 août 2017.

17-08-28-17 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 26 juin 2017 au 28 août 2017.

17-08-28-18 QUESTIONS NOUVELLES

Aucune question nouvelle n'est soumise.

17-08-28-19 SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

17-08-28-20 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 23, il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 28 août 2017

INDEX DES RÉOLUTIONS

17-08-28-1	MOT DU PRÉSIDENT
17-08-28-2	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-08-28-3	PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
17-08-28-4	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
17-08-28-5	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 JUIN 2017
17-08-28-6	PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 26 JUIN 2017 TENU LE 15 AOÛT 2017
17-08-28-7	POLITIQUE D'UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES MÉDIAS SOCIAUX – ADOPTION
17-08-28-8	RÉSEAU DU SPORT ÉTUDIANT DU QUÉBEC, RÉGION DE L'EST-DU-QUÉBEC (RSEQ-EQ) – DÉLÉGATION 2017-2018
17-08-28-9	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL PROFESSIONNEL – MODIFICATION
17-08-28-10	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL 2017-2018 - MODIFICATION
17-08-28-11	ENTENTE POUR L'UTILISATION COMMUNE DE CERTAINS LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS AVEC LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FABIEN – ADOPTION
17-08-28-12	VENTE DU BÂTIMENT EUCLIDE-FOURNIER – DEMANDE D'AUTORISATION AU MINISTRE
17-08-28-13	DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DE LA MESURE 50511 – AJOUT D'ESPACE
17-08-28-14	BUDGET 2017-2018 – POUR ADOPTION
17-08-28-15	CONDOLÉANCES
17-08-28-16	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
17-08-28-17	RAPPORT DU PRÉSIDENT
17-08-28-18	QUESTIONS NOUVELLES
17-08-28-19	SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC
17-08-28-20	LEVÉE DE LA SÉANCE